RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

VINCENNES M&B NOTAIRES
Me Valérie MESNAGER Me Antoine BASSOT

Notaires

4 avenue de Paris
94300 VINCENNES

etude.[redacted]

ANNULE ET REMPLACE
LE PRECEDENT CERTIFICAT

ETABLI EN DOUBLE EXEMPLAIRE

PREMIER ORIGINAL

CERTIFICAT DU DÉPOSITAIRE DES FONDS

Établi conformément aux dispositions de l'article L 225-13 du Code de Commerce

La société dénommée VINCENNES M&B NOTAIRES, société par actions simplifiée, titulaire d'un Office Notarial à VINCENNES (94300) 4 avenue de Paris,

CERTIFIE et ATTESTE :

- Avoir reçu en dépôt la somme de 1000 (mille virgule zéro) euros représentant la totalité des versements effectués par les souscripteurs du capital en numéraire de la société dénommée A.M conception, SAS en formation dont le siège social sera situé à 44 Avenue De Thionville 57140 Woippy FRANCE ; et

- Avoir constaté la concordance entre ces versements et les sommes indiquées comme versées par chaque associé depuis un compte ouvert à leur nom ainsi qu'il résulte de l'attestation d'origine des fonds en date du 03/11/2024.

- Lesdites sommes ont été versées à concurrence de :

  - Abdelaziz Satori, la somme de 500 euros ;
  - Mounir Djaafri, la somme de 500 euros.

Cette somme restera immobilisée dans les conditions légales et réglementaires. Ce certificat est valable jusqu'au 02/05/2025 et sera caduc par la suite.

Vincennes

Le 04 NOV. 2024

Me Antoine BASSOT

Valérie MESNAGER - Antoine BASSOT
VINCENNES M&B NOTAIRES
4, Avenue de Paris - 94300 Vincennes

Lutte contre la fraude : Afin de garantir l'authenticité du présent certificat, merci de joindre l'étude notariale à cette adresse [redacted]

VINCENNES M&B NOTAIRES
Me Valérie MESNAGER Me Antoine BASSOT

Notaires

[redacted]

etude.mesnager@paris.notaires.fr

ANNULE ET REMPLACE
LE PRECEDENT CERTIFICAT

ETABLI EN DOUBLE EXEMPLAIRE

SECOND ORIGINAL

CERTIFICAT DU DÉPOSITAIRE DES FONDS

Établi conformément aux dispositions de l'article L 225-13 du Code de Commerce

La société dénommée VINCENNES M&B NOTAIRES, société par actions simplifiée, titulaire d'un Office Notarial à VINCENNES (94300) 4 avenue de Paris,

CERTIFIE et ATTESTE :

- Avoir reçu en dépôt la somme de 1000 (mille virgule zéro) euros représentant la totalité des versements effectués par les souscripteurs du capital en numéraire de la société dénommée A.M conception, SAS en formation dont le siège social sera situé à [redacted] ; et

- Avoir constaté la concordance entre ces versements et les sommes indiquées comme versées par chaque associé depuis un compte ouvert à leur nom ainsi qu'il résulte de l'attestation d'origine des fonds en date du 03/11/2024.

- Lesdites sommes ont été versées à concurrence de :

  - Abdelaziz Satori, la somme de 500 euros ;
  - Mounir Djaafri, la somme de 500 euros.

Cette somme restera immobilisée dans les conditions légales et réglementaires. Ce certificat est valable jusqu'au 02/05/2025 et sera caduc par la suite.

Vincennes

Le 04 NOV. 2024

Me Antoine BASSOT

Valérie MESNAGER - Antoine BASSOT
4, Avenue de Paris - 94300 Vincennes

Lutte contre la fraude : Afin de garantir l'authenticité du présent certificat, merci de joindre l'étude notariale à cette adresse [redacted]